

INTRODUCTION

Le travail que nous présentons ici est extrait de notre thèse de doctorat¹, soutenue à l'INALCO le 10 février 2011 : « Étude du vocabulaire commun entre le Coran et les écrits juifs avant l'islam : l'emprunt lexical ». Au début, il était question de traiter l'ensemble du vocabulaire commun au Coran et aux écrits juifs avant l'islam mais devant l'ampleur, 700 termes environ, constitués d'emprunts lexicaux, de sémitiques communs et de noms propres, nous avons choisi de concentrer nos recherches sur l'emprunt lexical. L'objectif devenait alors de faire le point sur les emprunts lexicaux dans le Coran et de reconstruire leur histoire à travers l'ensemble des matériaux disponibles.

La question des mots étrangers dans le Coran est un sujet que l'on croyait épuisé, puisqu'un ouvrage à valeur encyclopédique, *The Foreign Vocabulary of the Qur'ān*, publié en 1938 par Arthur Jeffery, rassemble pratiquement tout ce que la recherche a pu produire dans ce domaine. L'auteur écrivait dans la préface² de son ouvrage qu'il espérait voir un jour un lexique du Coran :

« comparable à ceux que l'on a de l'Ancien et du Nouveau Testament où toutes les ressources philologiques, épigraphiques et de critiques textuelles seraient utilisées pour une étude complète du vocabulaire coranique ».

Il ajoutait que :

« Peu de progrès peuvent être faits dans notre interprétation du Coran ou sur la vie de Muḥammad, tant qu'une étude complète du vocabulaire n'aura pas été entreprise ».

Son appel est resté sans écho. Les études lexicographiques coraniques ont peu avancé et se sont paradoxalement arrêtées avec cet ouvrage. La langue arabe n'a toujours pas de dictionnaire historique et étymologique, et le Coran n'a pas de lexiques comparables à ceux dont disposent les biblistes. Pourtant, le XX^e siècle s'est enrichi de découvertes capitales dans le domaine sémitique : l'ougaritique en 1929, l'éblaïte en 1974, les manuscrits de la mer Morte de 1947 à 1956 et l'épigraphie sudarabique et nordarabique dévoile depuis peu des milliers d'inscriptions. De nombreux travaux sur la lexicographie arabe ont été publiés et malgré les investigations scrupuleuses des chercheurs, les études sur les emprunts lexicaux stagnent. Si la liste des emprunts a plus ou moins été établie par A. Jeffery, elle nécessitait d'être révisée, actualisée et complétée.

¹ Pennacchio Catherine, « Étude du vocabulaire commun entre le Coran et les écrits juifs avant l'islam : l'emprunt lexical » Thèse de doctorat INALCO, soutenue le 10/02/2011.

² Jeffery A., *The Foreign Vocabulary of the Qur'ān*, Baroda, 1938, p. vii.

Du point de vue de la méthode, nous avons donc pris cet ouvrage comme point de départ, car il offrait à la fois un modèle à suivre et à compléter : au niveau de la liste des emprunts, des ressources bibliographiques et de la présentation de l'histoire de ces mots. Ce savant a répertorié tous les termes auxquels le Coran a pu emprunter, soit environ 275 emprunts à toutes les langues en dehors des noms propres. Nous avons limité notre étude aux mots qui ont un lien avec les textes juifs.

Pourquoi les écrits juifs ? D'abord, parce que l'étude des emprunts est difficilement envisageable sans une connaissance profonde de la langue source et de la langue cible, mais aussi, parce que de nombreux termes communs avec le Coran ont déjà été traités dans les lexiques de la Bible et dans les ouvrages récents sur les mots étrangers à l'hébreu. Ces travaux nous ont donc servi de socle linguistique pour traiter leurs équivalents arabes.

Comment avons-nous procédé ? Quand un mot reste obscur, la technique consiste à élargir la sphère géographique et à regarder dans les différentes langues de la même famille. Ainsi pour l'arabe, on se tournera vers l'hébreu, le syriaque, l'araméen, le nabatéen, ou vers les langues frontalières : l'éthiopien, le sudarabique ou les langues non sémitiques influentes dans la région comme le persan, le latin et le grec. Pour les couches linguistiques les plus anciennes, on se tournera vers l'akkadien, l'ougaritique et l'éblaïte. Mais pour qu'un emprunt soit considéré comme tel, il doit présenter des preuves. Chaque occurrence proposée par A. Jeffery a ainsi été réexaminée et discutée en deux phases : est-ce bien emprunt ? D'où vient-il ? Quand il a fallu trancher pour savoir s'il s'agissait d'un emprunt, le plus difficile a été de distinguer ce qui appartient au fonds communs de ce qui a été intégré, et de ce qui est propre à la langue arabe. Si parfois les indices sont assez éclairants, ils sont d'autres fois plus minces et le doute subsiste. Au niveau de l'origine des emprunts, nous avons d'abord opté pour une classification diachronique : les emprunts antérieurs à l'islam et les emprunts liés à la Révélation. Cette répartition s'est effectuée assez spontanément puisque tout ce qui est antérieur à l'islam correspond pratiquement au vocabulaire courant tandis que tout ce qui est lié à la Révélation concerne surtout du vocabulaire technique de l'islam. Pour les premiers, la difficulté a résidé dans la distinction entre les emprunts à l'akkadien et l'araméen. Les emprunts à l'akkadien ont toujours été vus comme transmis par l'intermédiaire de l'araméen. Mais, il nous a semblé que dans certains cas l'emprunt à l'akkadien a été direct. C'est pourquoi, avant de présenter l'étude détaillée des emprunts, nous avons cherché à les replacer dans la problématique des contacts linguistiques et historiques.

Pour la classification du vocabulaire spécialisé de l'islam tout restait à faire. Des difficultés se sont présentées, et nous avons été confrontés tant au manque certain de documentation qu'au problème de l'ancienneté des travaux. Par exemple, les démonstrations des savants des siècles passés étaient souvent en

décalage avec les règles du comparatisme. Parfois, un verset biblique suffisait à démontrer l'origine d'un mot, ou encore, ils pouvaient se baser sur l'analogie et les équivalences des formes. Dès lors que nous devions ranger des mots derrière une langue, il fallait y apporter des arguments.

La dernière difficulté a été de répertorier et classer les emprunts à l'hébreu, car ces mots techniques³ avaient souvent été vu comme venant du judaïsme ou du christianisme, avec un parti pris certain d'A. Jeffery pour la source chrétienne et syriaque. C'est pourquoi, nous avons d'abord choisi de présenter les problèmes que pose cette question, en y apportant des éléments de réponses. Pour ceux qui seraient issus de la langue des Juifs du Ḥiğaz, nous nous sommes référés à Charles Torrey, qui est pratiquement le seul à l'évoquer. Pourtant, il ne fait aucun doute que son rôle a été déterminant, puisque l'on sait, que des compagnons du Prophète auraient été à l'école des Juifs de Médine quand ils étaient enfants. On leur aurait enseigné les textes juifs qu'on leur traduisait en arabe. Charles Torrey souligne en particulier la présence de certains mots « étranges » qui résultent de mélanges d'hébreu et d'araméen, ou d'hébreu et d'arabe, spécifiques aux communautés bilingues. Il signale également de nombreux concepts qui auraient été introduits dans le Coran à la période de Médine. Nous avons également répertorié les emprunts attestés dans les sources bibliques et rabbiniques, mais avec beaucoup de prudence, car ce n'est pas parce qu'un mot figure dans un texte que ce dernier en est la source. Enfin, nous nous sommes appuyés sur les concepts eux-mêmes, et le contexte où ils ont été employés, car ceux qui sont définitivement juifs pourraient suffire à prouver une origine hébraïque. Mais tout n'est pas toujours aussi simple.

Au niveau des sources, nous avons essayé de nous tenir aux limites de notre sujet : les sources juives. Nous avons choisi de ne pas entrer dans la problématique de la langue syriaque, et si dans certains cas nous avons été amené à consulter des dictionnaires de syriaque, c'était pour confirmer un emprunt à l'hébreu. Il en est de même pour les autres sources : nous n'avons pas non plus consulté les ouvrages récents sur le nabatéen, le palmyrénien, les inscriptions nordarabiques (lihyanite, thamoudéen et safaitique), et sur ce point, nous nous sommes référés aux travaux d'Arthur Jeffery. Concernant le sud de l'Arabie, nous nous sommes reposés sur les travaux de Christian Robin. Ces inscriptions ont un rôle capital : elles permettent d'attester de l'ancienneté d'un terme dans la langue arabe et de le dater. Il en est de même pour le syriaque, il est incontournable. Mais, tout comme nous avons dû nous limiter au niveau des termes à étudier, et présenter ceux dont les conclusions étaient les plus abouties, nous avons dû aussi nous restreindre au niveau des sources.

³ Pennacchio, C. « Les emprunts lexicaux dans le Coran : les problèmes de la liste d'Arthur Jeffery », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem* [En ligne], <http://bcfrfj.revues.org/6620>

Notre corpus d'étude est constitué par le Coran, le livre saint de l'islam, et par les écrits juifs qui étaient en vigueur avant l'islam : la Bible hébraïque, le Talmud, les Targums (traductions araméennes de la Bible) et les premiers Midrashim (commentaires, interprétations bibliques, principalement Bereshit Rabba rédigé au V^e siècle) auxquels s'ajoute toute la littérature orale, c'est-à-dire les légendes qui circulaient dans les communautés juives, puisque la rédaction de l'ensemble des Midrashim entreprise au V^e siècle s'étend sur près de dix siècles.

Nos outils de travail ont été des lexiques, des ouvrages spécifiques sur les emprunts et les lexiques d'hébreu biblique et de judéo-araméen. Les plus utiles ont été le BDB, HALOT, Jastrow, Sokoloff, Payne Smith et le dictionnaire d'ougaritique de Gregorio Del Olmo Lete⁴.

Les outils informatiques que nous avons construits nous ont facilité la tâche. Nous avons mis sur une base de données l'ensemble du vocabulaire coranique à partir du lexique⁵ de 'Abd al-Bāqī, puis nous y avons inséré l'ensemble des occurrences répertoriées par cet auteur que nous avons regroupées par formes grammaticales⁶ et par racines. Cette base de données permet de visualiser l'ensemble des formes grammaticales pour une racine donnée, mais aussi l'ensemble des occurrences dans leurs contextes. Nous avons pu ainsi nous référer au texte en permanence et avoir une meilleure visibilité de la fréquence d'un mot ou d'une racine. Cette base nous a donné un cadre, une structure solide, construite et articulée sur des chiffres fiables, des références et des périodes.

Enfin, nous avons orienté cette recherche sur trois questions : où en est la recherche ? Quels sont ces emprunts ? D'où viennent-ils ?

⁴ BDB= Brown Francis, SR Driver et Charles A. Briggs A., *Hebrew and English Lexicon of the Old Testament*, 1951 ; HALOT (5 vol.) = Koehler Ludwig and Baumgartner Walter, *The Hebrew and Aramaic Lexicon of the Old Testament*, vol. 5, Leiden : Brill, 2000 ; Jastrow Marcus, *Dictionary of Targumim, Talmud and Midrashic Literature*, 1926 ; Sokoloff B= Sokoloff Michael, *A Dictionary of Jewish Babylonian Aramaic*, Bar Ilan and Johns Hopkins 2002 ; Payne Smith Robert, *A Compendious Syriac Dictionary*, Oxford : Clarendon 1903 ; DUL= Olmo Lete Gregorio (del), Joaquín Sanmartín, *A Dictionary of the Ugaritic Language, in the Alphabetic Tradition*, translated by Wilfred G.E. Watson, Boston, MA : Brill, 2 vol., Handbuch der Orientalistik, vol. 1 : [(a/i/u-k], vol. 2 : [l-z], 2002.

⁵ Al-Bāqī Muḥammad Fu'ād ('Abd), *al-mu^cḡam al-mufahras li-^oalfāz al-Qur'ān al-Karīm*, publié au Caire, 1987.

⁶ Le lexique de 'Abd al-Bāqī présente chaque occurrence une par une, en dehors des mots outils (prépositions, négations...).